

La voie étroite de Nicolas Sarkozy pour réformer le capitalisme

Le chef de l'Etat devait prononcer un discours sur la France dans la crise économique, jeudi 25 septembre à Toulon

Nicolas Sarkozy devait fixer le cap économique pour la France lors d'un discours de 45 minutes prononcé, jeudi 25 septembre à Toulon, devant plusieurs milliers de personnes, en présence du premier ministre, François Fillon, et des ministres responsables du pôle économique et social. Objectif du chef de l'Etat : afficher son volontarisme et répéter que les réformes seront poursuivies, alors que la politique semble impuissante face à la tourmente financière.

Dans la foulée du discours qu'il a prononcé mardi à l'ONU, le président de la République voulait dénoncer un capitalisme où les bonus sont privatisés et les responsabilités, collectives. « On dit qu'on ne sait pas qui est responsable. Ah bon ! Quand tout allait bien, on savait qui touchait les bonus », a dit le chef de l'Etat à New York.

Mais des mots à l'action, il y a un pas. Ce que l'opposition ne manque pas de souligner. « Nicolas Sarkozy reprend l'antienne du capitalisme financier. Mais depuis qu'il le dit, y-a-t-il quelque chose de fait ? Rien », estime le président du MoDem, François Bayrou, dans un entretien aux

Echos du 25 septembre. Interrogé sur Europe 1, mardi, le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, a affirmé que le chef de l'Etat se « paie de mots ». « Nicolas Sarkozy dit "il faut que les responsables rendent des comptes". Eh bien, dites donc, il pourrait peut-être, lui, rendre des comptes ! », s'est exclamé le maire (PS) de Paris, Bertrand Delanoë, mercredi sur France Info.

Réguler le capitalisme

En juin 2006, à Agen, le candidat Sarkozy avait tenu un discours « à la France qui souffre », condamnant les dérives du capitalisme et les parachutes en or, qui permettent aux dirigeants d'entreprise de partir avec un pactole même s'ils ont échoué. Elu président, M. Sarkozy avait tiré la sonnette d'alarme dès le début de la crise financière, en envoyant en août 2007 une lettre à Angela Merkel, alors présidente en exercice du G8. Mais aucune mesure concrète n'a été prise.

Comme la plupart des dirigeants européens, le président français s'en est pris aux bonus des traders et aux rémunérations des dirigeants. Il estime que le capitalisme doit se fonder sur la liberté et la responsabilité. « La liberté sans responsabilité nous conduit où nous en sommes aujourd'hui », a souligné mardi M. Sarkozy. Le capitalisme se fonde certes sur une responsabilité, mais limitée, et les rémunéra-

tions sont difficiles à encadrer : les traders sont à la City et à Wall Street, pas à Paris.

Même si la présidente du Medef, Laurence Parisot, propose de mettre fin aux parachutes dorés, il n'est pas possible de remettre fondamentalement en cause le droit des contrats privés. Les milieux bancaires comptent au maximum sur un code de bonne conduite, qui assoirait les bonus uniquement sur les profits réalisés et non les gains potentiels. L'autre solution consisterait à agir sur la fiscalité. Mais il faudrait revenir sur le bouclier fiscal, qui limite à 50 % le prélèvement total sur les revenus, ce que le chef de l'Etat exclut.

Pour réguler le capitalisme, le niveau mondial est l'échelon d'action optimal. Le président français a proposé de réunir en novembre, dans la foulée des élections américaines, les dirigeants des grandes puissances économiques. Il n'a pas enco-

re reçu de réponse. Ainsi qu'ils l'avaient fait après les attentats du 11-Septembre 2001, les Américains gèrent seuls la crise, en coopération avec les banques centrales, pour éviter les crises de liquidité.

Dans ce contexte, l'Europe est un niveau d'action plus réaliste. Il sera sans doute possible, comme le souhaite M. Sarkozy, d'aménager la règle comptable qui exige de valoriser les actifs des banques à leur valeur de marché. Selon les Français, ce principe accentuerait la crise en forçant les banques à déprécier leurs actifs et à se recapitaliser.

Pour le reste, les Européens sont divisés. Comme M. Sarkozy, la Commission européenne a proposé de mieux surveiller les agences de notations financières, accusées de dégrader la note des entreprises quand il est trop tard : elles accentuent alors leur chute, comme ce fut le cas pour

l'assureur américain AIG. Mais les banquiers centraux sont hostiles à cette surveillance accrue, qui reviendrait à s'immiscer dans le travail d'agences par définition indépendantes.

Bruxelles cherche également à surveiller davantage les banques et les assurances. « Nous devons aller plus vite. Nous ne pouvons pas attendre qu'une entité financière opérant dans sept ou dix pays de l'Union ait des problèmes comme nous l'avons vu avec Lehman Brothers ou Bear Stearns » aux Etats-Unis, a déclaré récemment le commissaire aux affaires économiques et monétaires, Joaquin Almunia. Mais les Etats sont soucieux de préserver leurs prérogatives. Londres, Paris et Berlin veulent pouvoir agir vite et seules en cas de défaillance d'un grand établissement, tandis que les petits pays refusent d'être vassalisés. Résultat : les Européens ne sont pas armés pour faire face à une gigantesque faillite.

Pour les banquiers centraux, la disparition des banques d'affaires va conduire à un capitalisme moins spéculatif, assis sur les dépôts des épargnants. Même sauvés par le contribuable, les établissements en faillite (Lehman ou AIG) sont démantelés et leurs dirigeants remerciés. Le système s'autorégulerait et conduirait à des sanctions. Trop tardives au goût de Nicolas Sarkozy. ■

ARNAUD LEPARMENTIER

M. Thibault : « le chef de l'Etat a contribué à façonner le système »

« Le chef de l'Etat ne peut pas s'étonner de l'effet d'un système dont, en tant que responsable politique, il a largement contribué par ses propres choix et son approche à façonner », a déclaré Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT. Invité sur France 2, jeudi 25 septembre, M. Thibault a estimé qu'il fallait « repenser » le système économique. « On n'est pas au bout de nos peines vis-à-vis de cet-

te crise », pense le numéro un de la CGT. S'agissant des propositions faites par Nicolas Sarkozy devant l'ONU, M. Thibault estime que « sur cette crise, [il] cherche à trouver des coupables », mais le problème n'est pas de « trouver des responsables pris individuellement ». Il vient de « la financiarisation de l'économie (...) au détriment du facteur social et du développement durable ».

Le Medef propose de supprimer les parachutes dorés

Le MOUVEMENT des entreprises de France (Medef) propose la suppression des parachutes dorés, ces indemnités de départ versées aux dirigeants de sociétés, qui font l'objet de polémiques récurrentes. La présidente de l'organisation patronale, Laurence Parisot, l'a annoncé, jeudi 25 septembre sur *France-Inter*, au lendemain d'un entretien à l'Élysée avec Nicolas Sarkozy.

La porte-parole des patrons apporte ainsi de l'eau au moulin du président. La veille au soir, lors de l'examen du projet de loi sur les revenus du travail, des députés de gauche et de droite, dont le socialiste Jean-Pierre Balligand et l'UMP Frédéric Lefebvre, avaient saisi le gouvernement de différents projets d'amendement visant à mieux encadrer les rémunérations des patrons. La loi TEPA du 21 août 2007 sur le travail, l'emploi et le pouvoir d'achat avait déjà contraint les sociétés cotées à être plus transparentes sur les indemnités promises à leurs dirigeants et à les subordonner davantage à des critères de performance de l'entreprise. Lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2008, un amendement visant à plafonner à un million d'euros la somme maximale qu'une entreprise peut déduire de son impôt sur les sociétés (IS) au titre des parachutes dorés avait été voté contre l'avis du gouvernement, avant d'être finalement retiré en commission mixte-paritaire.

La présidente du Medef n'a pas dissimulé le fait que la suppression des parachutes dorés, préconisée

par le comité éthique du Medef, posait des problèmes juridiques et elle a indiqué que cette mesure, non rétroactive, s'appliquerait « à partir de maintenant ». M^{me} Parisot souhaite « le plus vite possible » une réunion exceptionnelle du « G8 » des patrons européens, pour essayer de définir – ce qui sera difficile – une position commune sur les parachutes dorés.

La responsable patronale s'est aussi déclarée favorable à l'examen de l'ensemble du « package » des dirigeants d'entreprise (bonus, stock-options etc.). « On ne peut pas définir un plafond maximal de toutes les rémunérations », a-t-elle indiqué, tout en précisant qu'elle « n'acceptait pas » qu'il puisse y avoir des rémunérations élevées en cas d'échec.

Le salaire des patrons est un sujet de débats dans plusieurs pays européens. En Allemagne, le SPD et la CDU pourraient présenter ensemble, courant octobre, des propositions visant à mieux encadrer les stock-options. Le premier ministre britannique Gordon Brown a émis, mercredi, en plein congrès travailliste, des réserves sur les bonus des financiers qui « ne devraient pas dépendre de coups purement spéculatifs et court-termistes ». Aux Pays-Bas, le gouvernement souhaite plafonner les salaires des grands patrons et vient de décider d'imposer, à hauteur de 30 %, les parachutes dorés supérieurs à un an de salaire et à 500 000 euros. ■

CLAIRE GUÉLAUD
(AVEC CORRESPONDANTS
EUROPÉENS)

JUSTICE

La condamnation de Pierre Pasqua à un an de prison ferme est devenue définitive

La Cour de cassation a rejeté, mercredi 24 septembre, le pourvoi formé par Pierre Pasqua contre l'arrêt de la cour d'appel de Paris qui l'avait condamné à deux ans de prison, dont un ferme, et à une amende de 300 000 euros pour « *recel d'abus de biens sociaux* » dans une affaire de pots-de-vin liés au déménagement du siège social d'Alstom. Cette peine est donc devenue définitive.

Pierre Pasqua fait l'objet d'une autre condamnation à 18 mois ferme pour détournements de fonds dans le dossier de la Sofremi. Il a fait appel de ce jugement.

Relaxé en première instance dans le dossier Alstom, alors qu'il n'avait pas comparu à l'audience, Pierre Pasqua s'était décidé à rentrer en France après sept années

passées en Tunisie pour assister à son procès en appel. L'affaire remonte à 1994 lorsque son père, Charles Pasqua, était ministre de l'intérieur et assurait la tutelle de la Datar, seule habilitée à autoriser le déménagement du siège social de Alstom. L'accusation a établi que la société avait versé 770 000 euros sur un compte suisse dont l'ayant droit était Pierre Pasqua. Pour le parquet, ces fonds étaient destinés à financer les activités politiques de Charles Pasqua. Il fait l'objet d'une procédure distincte devant la Cour de justice de la République, seule habilitée à juger les actes reprochés aux ministres dans l'exercice de leurs fonctions. La Cour est saisie depuis cinq ans de quatre dossiers mettant en cause M. Pasqua. Celui-ci figure en revanche parmi les principaux prévenus de l'« Angolagate », dont le procès s'ouvre lundi 6 octobre à Paris.

La défaite de Jean-Pierre Raffarin hypothèque son avenir politique

L'ancien premier ministre avait fait de la présidence du Sénat son unique objectif. Il a été nettement battu par Gérard Larcher lors de la primaire UMP

Un triomphe pour Gérard Larcher, une « claque » pour Jean-Pierre Raffarin. A l'annonce des résultats de la primaire organisée par le groupe UMP, mercredi 24 septembre, pour désigner son candidat à la présidence du Sénat, il y a eu un murmure d'étonnement.

M. Larcher a été élu dès le premier tour, avec 78 voix sur 152 votants, contre 56 à M. Raffarin et 17 à Philippe Marini. L'ancien premier ministre a accusé le coup. Un temps, il a cherché à faire bonne figure, saluant le vainqueur et lui adressait ses félicitations. Mais face à la « meute » de journalistes qui l'attendaient à la sortie de la salle Clemenceau, où avait eu lieu la présentation des trois candidats, le sénateur de la Vienne, entouré de quelques fidèles, n'est pas parvenu à dissimuler son désarroi. Le teint hâve, les yeux embués, il a été prestement entraîné à l'écart par une de ses collaboratrices. Sur son blog, jeudi matin, M. Raffarin n'avait pas ajouté une ligne de commentaire à son « carnet ».

De longue date, l'ancien premier ministre avait fait de la présidence du Sénat son unique objectif. En 2004, alors à Mâtignon, M. Raffarin avait obtenu que le président sortant, Christian Poncelet, reste en fonction le temps d'un mandat supplémentaire afin de « geler » le poste. Revenu au Palais du Luxembourg après son départ de Mâtignon, en mai 2005, il a entrepris sa longue marche vers le « plateau ». A ses yeux, la présidence lui était promise. Il s'était mis au service de Nico-

las Sarkozy. Il avait hérité d'une fonction stratégique de vice-président du conseil national de l'UMP. Rien ne devait en principe l'empêcher d'y accéder, le moment venu.

Rien, hormis la détermination de son ancien ministre délégué qui, depuis qu'il a fait son retour au Palais du Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007, a patiemment entrepris de « tisser » avec ses collègues un réseau d'amitiés, de compagnonnages et de proximités qui lui a permis de faire basculer le scénario établi. « La confiance, ça se tisse, ça ne se quémande pas », a expliqué avec une certaine férocité le vainqueur à l'issue du scrutin.

Ce vote apparaît comme la revanche des « sénateurs d'en bas », qui ont préféré celui qui leur ressemblait le plus à quelqu'un qui voulait changer l'image du Sénat en mettant en avant sa propre notoriété. « Nous avions deux très bons candidats, estime Alain Gournac, sénateur UMP des Yvelines. Un qui était meilleur à l'intérieur et un meilleur à l'extérieur. Les sénateurs ont préféré celui qui était meilleur à l'intérieur. »

Au fil de la campagne, le sénateur de la Vienne, voyant son adversaire marquer des points, a cherché à obtenir les soutiens de Nicolas Sarkozy ou de Jacques Chirac, qui auraient pu lui permettre de faire basculer le cours des choses. Il a attiré à plusieurs reprises l'attention des médias sur le déplacement qu'il avait effectué avec l'un, ou le repas qu'il avait partagé avec l'autre. Mais l'ancien comme le nouveau chef de l'Etat se sont bien gardés d'exprimer une quelconque prise de position en sa faveur, s'efforçant au contraire, quand ils s'étaient affichés en sa présence, d'en faire autant avec son rival.

M. Raffarin espérait avoir passé avec le président sortant, M. Poncelet, et son vice-président, Jean-Claude Gaudin, un contrat suffisamment solide pour que ceux-ci renoncent à se présenter une fois que lui-même aurait officialisé sa candidature et se désistés en sa faveur. Mais le premier est resté muet sur ses intentions. Quant au second, après avoir attendu jusqu'à la veille de la primaire pour annoncer qu'il n'était pas candidat, il s'est bien gardé d'appeler à voter pour qui que ce soit. Un silence qui valait condamnation définitive, alors que les intentions de vote, depuis le résultat du renouvellement sénatorial, dimanche, penchaient de plus en plus nettement en faveur de M. Larcher. Pour prix de sa neutralité,

M. Gaudin devrait conserver sa vice-présidence.

M. Raffarin a pâti, en outre, du handicap de ne pas être issu de la famille RPR dans un groupe dont l'ex-parti chiraquien forme l'ossature. Il a enfin payé cher la décentralisation qu'il a mise en œuvre lorsqu'il était premier ministre. Nombre de sénateurs de la majorité, dont beaucoup sont aussi des élus locaux, n'en finissent pas de maudire une réforme qui n'a fait qu'augmenter les contraintes pour les collectivités territoriales.

Battu dès le premier tour de la primaire, M. Raffarin aura beaucoup de mal à reconquérir un espace politique autonome au Sénat. « S'il y a quelqu'un qui peut faire bouger le Sénat maintenant, alors que nous sommes en situation difficile, c'est bien Gérard Larcher. Nous devons resserrer les rangs derrière lui », prévient l'ancien président du groupe UMP, Josselin de Rohan, qui met préventivement en garde contre toute « aventure individuelle ». ■

PATRICK ROGER

ASSEMBLÉE NATIONALE SESSION EXTRAORDINAIRE

Les projets sociaux du gouvernement coïncident au Parlement

CENSÉE incarner les priorités sociales de la rentrée, la session extraordinaire du Parlement, qui s'est ouverte lundi 22 septembre, démarre dans la douleur. Deux textes sont inscrits : le projet de loi sur les revenus du travail, qui prévoit notamment l'extension des dispositifs d'intéressement et de participation, et celui instaurant le revenu de solidarité active (RSA). Le gouvernement comptait dessus pour tenter de réaffirmer les deux grandes priorités de Nicolas Sarkozy ; encourager le pouvoir d'achat et valoriser le travail.

Mais à l'Assemblée nationale, la discussion sur le premier texte traîne en longueur, menaçant de bloquer l'ouverture du second. Mercredi, le gouvernement, nerveux, craignait que l'examen du RSA, soit purement et simplement reporté. Jeudi matin, il se montrait un peu plus confiant, tablant sur un début de discussion en fin d'après-midi et une prolongation la semaine prochaine.

« Parlons-en du pouvoir d'achat »

Désireux de mener tambour battant ses réformes, le gouvernement a mal préparé le terrain. « C'est grotesque, c'est fou, s'empare Roger Karoutchi, le secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement. Ils [l'opposition] ont déposé pas moins de 1 800 amendements sur un texte [le projet de loi sur les revenus du travail] qui ne comporte que cinq articles. On ne peut pas dire, d'un côté, qu'il faut renforcer les droits du Parlement et, de l'autre, continuer avec le même système d'obstruction systématique. C'est la négation du travail parlementaire. Ils ont pris ce texte en otage pour faire oublier leurs propres divisions. »

Réplique de Jean-Marc Ayrault, le président du groupe socialiste de l'Assemblée. « Oui, c'est délibéré. Nous contestons la tenue même de cette session extraordinaire [la session ordinaire débute traditionnellement le 1^{er} octobre], explique le député de

Loire-Atlantique. Ils ont voulu faire passer en trois ou quatre heures un texte dont le président de la République disait avant l'été qu'il était un élément essentiel en faveur du pouvoir d'achat. Eh bien, parlons-en du pouvoir d'achat. C'est ce que nous faisons depuis deux jours en séance. Et là on nous dit que ce n'est pas le sujet ! De qui se moque-t-on ?, insiste-t-il. Nous refusons ce mode de fonctionnement. Seulement, ils n'ont pas vu le coup venir, ils ont sous-estimé notre détermination. »

Face à une opposition plus pugnace que prévu, le gouvernement doit également composer avec le trouble de la majorité : La réforme du revenu de solidarité active, dont François Fillon entend faire « un étendard », continue de susciter de vifs remous au sein de l'UMP. Non seulement à cause du mode de financement retenu : un prélèvement sur les revenus de l'épargne et du patrimoine qui risque de frapper en priorité les classes moyennes, alors que les plus hauts revenus sont protégés par le bouclier fiscal. Mais aussi parce que, dans la philosophie même du projet, des interrogations se manifestent.

Le RSA vise à encourager le retour à l'emploi des exclus qui sont assurés, grâce à une aide de l'Etat, de bénéficier d'un revenu supérieur à celui qu'ils avaient lorsqu'ils étaient dans l'assistance. le dispositif est généreux mais ne va-t-il pas, à terme, devenir une charge insupportable pour le budget de l'Etat ?, s'interrogent de nombreux élus. Ne va-t-il pas encourager le travail à temps partiel au détriment des contrats à durée indéterminée ? Le gouvernement a commencé à désamorcer les critiques les plus vives, sur le financement notamment en annonçant qu'il allait remettre en cause un certain nombre de niches fiscales pour associer les contribuables les plus aisés à l'effort de solidarité. Mais il n'est pas au bout de ses peines. ■

P. RR